

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5244 - MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026

DISTINCTION

Denis Sassou N'Guesso reçoit le prix spécial de la liberté de la presse

L'action du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en faveur de la liberté de la presse a été saluée au Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom). Le chef de l'État a en effet reçu le prix spécial des mains du commissaire général du Sicom, Gyldas Mayela, au cours d'une audience en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Page 3

Le président de la République
recevant la distinction



ELIMINATOIRES CAN

Le Roy dévoile ses ambitions pour les Diables rouges



A deux jours du premier match des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2027) face à la Namibie, le 24 septembre, le sélectionneur des Diables rouges seniors de football, Claude Le Roy, a dévoilé, lors d'une conférence de

presse, ses ambitions pour cette nouvelle aventure.

Malgré l'absence de certains joueurs convoqués, Claude Le Roy entend écrire une nouvelle page des Diables rouges et assurer le retour du Congo en compétitions internationales, onze ans après sa dernière participation à la CAN. « La seule chose qui m'intéresse est de gagner à Gaborone. On va tout faire pour gagner », a-t-il rassuré, ajoutant qu'avec tous les éléments convaincus de jouer, le Congo aura un coup à jouer.

Page 14

POINTE-NOIRE

Une première station-service de distribution de gaz liquéfié.

Page 15

RENTREE LITTÉRAIRE 2026

Du 24 au 26 septembre à la librairie les Manguiers/Dépêches de Brazzaville

Page 14

DÉVELOPPEMENT NATIONAL

Le PND 2027-2031 entre dans son processus d'élaboration



Le Premier ministre et les participants

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a lancé le 21 septembre à Brazzaville, en présence des partenaires techniques et financiers, le processus d'élaboration du nouveau Plan national de développement (PND 2027-2031) en remplacement de l'ancien qui arrive à son terme à la fin de cette

année. « Le prochain PND s'articule autour des priorités et devra permettre de donner un cadre cohérent aux efforts nationaux pour accélérer la transformation économique du pays, renforcer sa résilience et, surtout, améliorer durablement les conditions de vie et le bien-être de sa population », a précisé le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies, Abdourahamane Diallo lors du lancement.

Page 3

SÉCURITÉ CIVILE

Améliorer la qualité des services face aux urgences

Le commandement de la sécurité civile entend établir un cadre de référence commun et harmoniser à tous ses services pour être plus opérationnel face aux urgences du terrain au profit de la population.

Cette ambition a été au cœur d'une session de formation destinée aux responsables de commandement avec comme objectifs promouvoir une collaboration active et améliorer la qualité des services



Le général Albert Ngoto pour corriger les dysfonctionnements internes des services souvent constatés.

Page 5

Éditorial

Clubs

Page 2

ÉDITORIAL

Clubs

Les spécialistes du football affirment que la compétitivité d’une sélection nationale dépend de la manière dont les clubs sont structurés. Dans le cas du Congo, expliquent-ils, les faiblesses dans ce domaine sont l’une des raisons pour lesquelles nos représentants ne participent que très épisodiquement à la phase de groupes des compétitions interclubs de la Confédération africaine de football. Cette irrégularité rejaillit en toute logique sur les résultats des Diables rouges.

Les études démontrent, par ailleurs, que les équipes de football sont devenues des entreprises réalisant leurs propres chiffres d’affaires grâce à la billetterie, aux droits télé et au sponsoring. Du fait des obstacles qu’elles rencontrent en la matière, les formations congolaises peinent à remplir les critères exigés pour entrer dans le cercle fermé des grands clubs africains candidats à la Super ligue.

A leur décharge, nos équipes d’élite ne disposent même pas du minimum : pas de siège, pas de terrain d’entraînement et de compétition, pas d’équipementier. S’ajoutent à cette liste le manque de subvention de l’Etat et de sponsors susceptibles d’apporter un financement additionnel. Il faut tout revoir en commençant par l’amorce en interne des démarches destinées à attirer d’éventuels partenaires. Attendu du fait qu’un club sponsorisé se professionnalise et accroît sa visibilité.

Et on reconnaît un club par sa capacité à former les talents. De ce fait, l’accent doit être mis non pas uniquement sur les résultats réalisés au cours d’une compétition, mais aussi sur la création par chaque équipe de sa propre académie pour une meilleure progression. A ce jour, aucune formation congolaise ne tire profit de la vente des joueurs alors que sous d’autres cieux, cette politique permet de combler le déficit de compétitivité et détermine le statut des clubs d’élite.

Les Dépêches de Brazzaville

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Quatre maires assermentés au parquet de Brazzaville

Les administrateurs-maires de l’arrondissement 6, Talangaï, Rufin Opendza; de Mfilou, 7^e arrondissement, Jean Chrysostome Ngoma; de Moungali 4^e arrondissement, Jacques Elion ; ainsi que celle de l’arrondissement 9, Djiri, Pieraimée Emma Carole Akonzo Ngato, ont prêté serment le 15 septembre au parquet de Brazzaville à la faveur d’une audience solennelle.

Ces officiers d’état civil ont prêté serment devant le président du tribunal. La procédure de prestation de serment a été fixée par décret du président de la République. Autrefois, cette exigence légale est restée pendant des décennies lettre morte, faute de texte d’application, et on s’était presque accommodé, pourrait-on dire, à voir des maires, des administrateurs-maires, non assermentés, en qualité d’officier d’état civil. Ce qui était en réalité une violation flagrante et permanente de la loi, jusqu’à la prise récente par le président de la République du décret n° 2005-643 du 1er décembre 2005 fixant la forme et la procédure de prestation de serment des officiers d’état civil.

En effet, ce décret énonce dans son article 2 qu’avant la prestation de serment, l’officier d’état civil est instruit sur les obligations liées à l’exercice de ses fonctions. C’est à cet office que le parquet s’est employé. Les attributions et obligations des officiers d’état civil congolais sont régies au titre 2 de la loi n° 73-84 du 17 octobre 1984 portant code de la famille. «Les officiers d’état civil sont les garants de la régularité et



Les administrateurs-maires qui ont prêté serment/Adiac

de la légalité des actes d’état civil qu’ils établissent à la suite des déclarations qui leur sont faites. Au-delà de leurs attributions, il faut rappeler que les officiers d’état civil entretiennent des rapports avec les magistrats », a indiqué un cadre du ministère public.

Les administrateurs-maires, bien qu’étant officiers d’état civil, ils bénéficient du privilège de juridiction. Mais ce privilège, reconnu en son article 608 du code de procédure pénale, n’est pas synonyme de l’immunité

de poursuite. « La première étape, c’est la passation du service avec son prédécesseur. La deuxième étape, c’est l’intrônisation de l’administrateur-maire par la hiérarchie. En ce moment-là, l’administrateur-maire est doté de tous les symboles du pouvoir. Et la troisième étape, c’est cette audience solennelle qui fait de l’administrateur-maire l’officier d’état civil», a fait savoir l’administrateur-maire de Talangaï, Rufin Opendza.

Fortuné Ibara

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d’agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

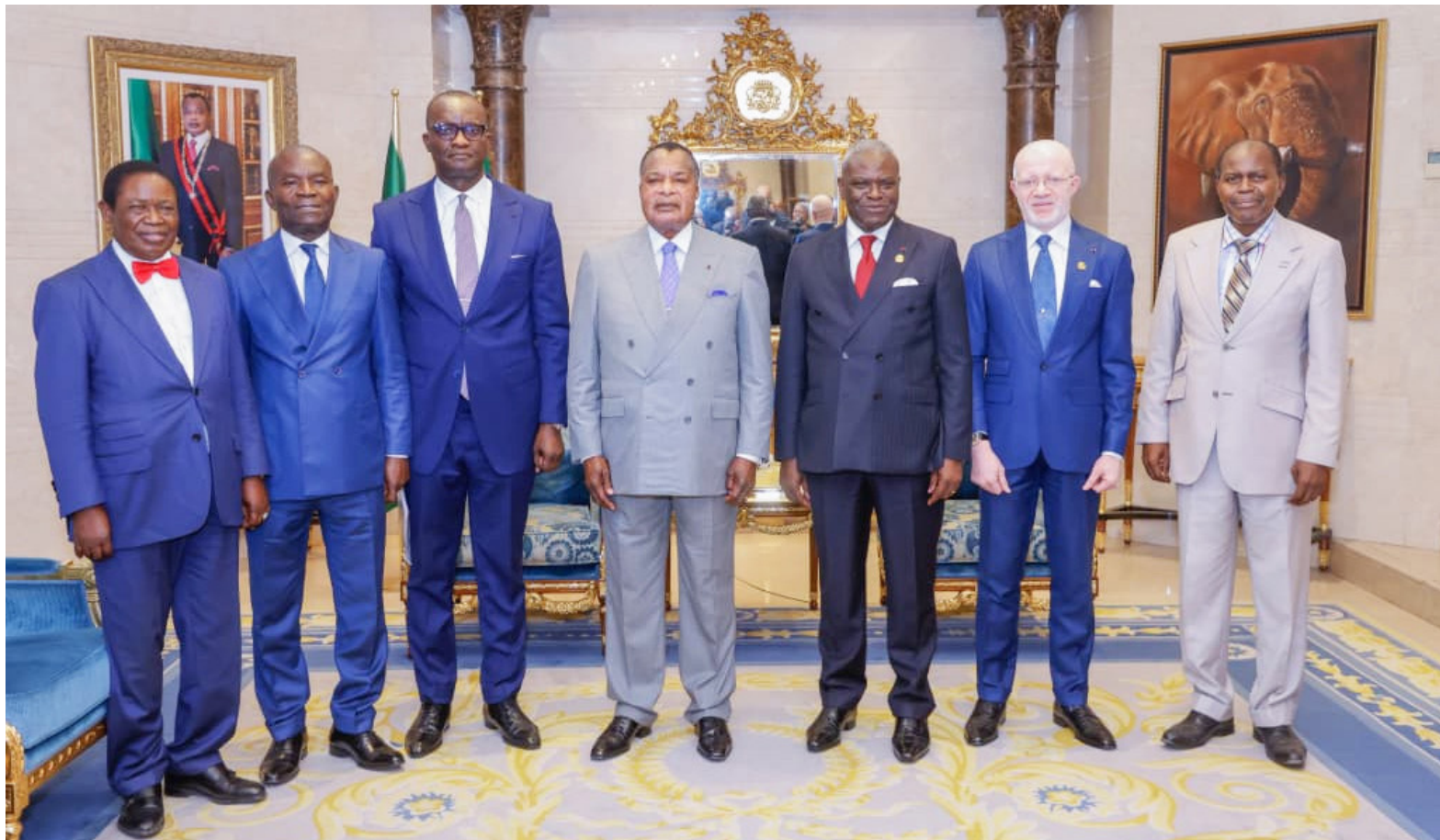
DISTINCTION

Denis Sassou N'Guesso reçoit le prix spécial de la liberté de la presse

L'action du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en faveur de la liberté de la presse a été saluée au Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom). Le chef de l'État a en effet reçu le prix spécial des mains du commissaire général du Sicom, Gyldas Mayela, au cours d'une audience en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

« Nous rendons hommage au président Denis Sassou N'Guesso, le grand artisan de la loi 08-2001 du 12 novembre 2001 qui met les journalistes dans une bulle de sécurité dans l'exercice de leur profession », a expliqué Gyldas Mayela saluant les actions et initiatives portées au plus niveau de l'État dans le secteur des médias.

Le Sicom qui s'est tenu du 17 au 19



Le président de la République, le Premier ministre, le ministre de la Communication et les acteurs du Sicom

septembre à Kintélé sur le thème « Témoigner, produire, former, innover : de la presse écrite à l'audiovisuel

à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle » a permis de faire le diagnostic dans les domaines de l'in-

formation, de la communication et des médias au sens large du terme tout en formulant des recommandations en

vue de refonder les cadres juridique, économique et professionnel.

Les Dépêches de Brazzaville

PLANIFICATION

Le Congo amorce l'élaboration du nouveau PND 2027-2031

Le Plan national de développement (PND) 2022-2026 étant arrivé à échéance, le gouvernement a lancé, le 21 septembre, au Centre international de Kintélé le processus d'élaboration du nouveau PND 2027-2031. Ambitieux comme le précédent, le nouveau plan quinquennal s'articule sur cinq axes prioritaires.

C'est le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, qui a lancé les travaux d'élaboration du nouveau PND, en présence des partenaires techniques et financiers. Jugé plus ambitieux que celui en cours, le PND 2027-2031 s'articule sur cinq priorités majeures, identifiées comme des principaux leviers qui vont booster le développement du Congo.

Il s'agira d'investir davantage dans le développement du capital humain, l'amélioration du système éducatif et dans les secteurs de la santé, de la protection sociale, de la formation professionnelle, de l'employabilité des jeunes et du renforcement des compétences.

Le nouveau programme mise aussi sur l'accélération de la diversification économique et de la transformation des matières, en donnant au secteur privé, aux petites et moyennes entreprises, à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ainsi qu'aux chaînes de valeur nationales une place prépondérante.

Le PND 2027-2031 s'occupera aussi de la réduction des inégalités sociales et territoriales, en améliorant l'accès à tous aux services essentiels et aux opportunités économiques dans tous les quinze départements du Congo.

A l'effet de garantir son succès, le nouveau PND promet aussi d'accélérer les transitions énergétique, numérique et écologique, qui constituent désormais des moteurs essentiels de compétitivité. « Le prochain PND devra permettre de donner un cadre cohérent aux efforts nationaux pour accélérer la transformation économique du pays, renforcer sa résilience et, surtout, améliorer durablement les conditions de vie et le bien-être de sa population. Il vise aussi à renforcer la gouvernance, l'efficacité des institutions et la mobilisation des ressources nationales, conditions indispensables pour transformer les ambitions en résultats », a souligné Abdourhamane Diallo, coordinateur-résident du système



Le Premier ministre et des participants au lancement du processus/Adiac

des Nations-unies au Congo. S'exprimant à tour de rôle, le ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, Ludovic Ngatsé, a fait savoir que le Congo doit tirer les enseignements du PND 2022-2026 pour identifier les acquis et les défaillances observées. « Notre nouveau PND devra répondre à trois questions essentielles, à savoir Où en sommes-nous ? Où voulons-nous aller ? et Comment allons-nous y par-

venir ? Et sur la base du diagnostic à faire, le PND 2027-2031 comprendra les réformes ambitieuses et des projets structurants qui permettront d'engager, en profondeur, la transformation et la diversification de notre économie afin d'accélérer notre marche vers le développement », a-t-il indiqué. Lancement du processus d'élaboration du PND 2027-2031, le Premier ministre, chef du gouvernement, a salué l'élaboration du nouveau PND qui,

selon lui, devra être fondé sur des données fiables, sur une analyse réaliste, une hiérarchisation claire des priorités nationales. « Notre ambition doit être grande et réalisable car le Congo a besoin d'un plan qui concentre les efforts de la nation sur les réformes essentielles et les investissements capables de produire des effets durables, structurants et multiplicateurs », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Firmin Oyé

RENTRÉE SCOLAIRE

L'élan de cœur de l'AJCA en faveur des élèves albinos

L'Association Jonhy Chancel pour les albinos (AJCA) a offert, le 19 septembre à Brazzaville, en partenariat avec l'Unicef et l'appui du consulat de la République de Saint-Marin, des kits scolaires et des crèmes solaires aux élèves vivant avec albinos. Lancée par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Marie-France Hélène Lydie Pongault, sous le label de « Tous à l'école », cette opération va se poursuivre jusqu'à Pointe-Noire.

A Brazzaville, ils sont plus de 400 élèves albinos à avoir été touchés par cet élan de générosité de l'AJCA grâce à l'appui de ses partenaires, alors qu'à Pointe-Noire, près de 300 enfants sont ciblés pour recevoir des kits scolaires et de crèmes solaires. Un geste qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des élèves albinos à la veille de la rentrée scolaire. Une initiative positivement appréciée par les bénéficiaires dont certains ne savaient plus à quel saint se vouer. Accompagnant l'initiative depuis trois ans, l'Unicef a salué la mobilisation de la communauté autour des droits des personnes vivant avec l'albinisme. Selon sa représentante résidente au Congo, Mariavittoria Ballotta, l'école est d'abord un lieu de joie, de socialisation, d'apprentissage, un lieu qui permet aux hommes de s'intégrer dans la société et d'y contribuer. « Donc, il est important de s'assurer que tous les enfants, ceux vivant avec albinisme, entre autres, puissent avoir accès à l'école, à l'apprentissage, à s'épanouir, à s'amuser, à se faire des amis et à se sentir partie intégrante. Aujourd'hui, nous célébrons la rentrée scolaire, l'Unicef se réjouit d'avoir pu contribuer, même sous une forme très symbolique, à sa réussite », a-t-elle rappelé, souhaitant que les kits reçus puissent assurer l'intégration des bénéficiaires dans la société.



Partenaire historique de l'AJCA, le consul honoraire de la République de Saint-Marin au Congo, Marcello della Porte, a, lui aussi, rassuré le président de cette ONG de son appui constant dans l'accompagnement de toutes ses initiatives. « Nous sommes depuis quelques années des partenaires de l'association Johny Chancel qui veille au droit et à la santé des albinos et à leur scolarisation. Notre consulat, par les biais de la République, vient en appui au niveau de l'association dans le but d'assurer une rentrée scolaire correcte aux enfants, leur santé et aussi voir que tout puisse se passer de la meilleure façon », a-t-il déclaré. Le président de cette association éponyme, Jhony Chancel Ngamouana, a,

quant à lui, rappelé qu'en dépit des discriminations, du rejet et de tout ce que les personnes vivant albinisme peuvent subir dans leur vie au quotidien, l'AJCA et ses partenaires ont décidé d'accompagner plus de 650 enfants à l'orée de la rentrée scolaire.

Le gouvernement réaffirme son soutien à l'AJCA
« Nous pensons que l'éducation est très importante et une chose fondamentale, d'où la nécessité de donner la chance à tout le monde. On ne peut pas parler de l'égalité des chances, si d'un côté il y a des enfants qui vont à l'école et l'autre ceux qui n'y vont pas. Très souvent, les personnes vivant avec albinisme naissent dans des familles un peu démunies, par conséquent,

Lydie Pongault remettant des kits à un albinos/Adiac pour soutenir leur scolarité, c'est parfois très compliqué. C'est pour cela que nous essayons, à chaque rentrée scolaire, d'accompagner ces familles pour que leurs enfants puissent aussi bénéficier d'une éducation digne comme les autres », a-t-il justifié. La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a indiqué qu'offrir un kit à un enfant à l'approche de la rentrée scolaire est une manière de lui donner les moyens de reprendre le chemin de l'école avec dignité, confiance et espoir. Il s'agit aussi d'une façon de soulager, a poursuivi Lydie Pongault, les parents qui, malgré les efforts, font parfois face à des difficultés importantes. Cette initiative s'inscrit pleinement, d'après elle, dans la vision du gouvernement

qui a fait de la protection sociale, de la lutte contre les inégalités et de l'investissement dans le capital humain des priorités majeures du développement inclusif. Elle répond également aux orientations du Programme national de développement 2022-2026 et de la Politique nationale d'action sociale 2023-2026. « Par ce geste de solidarité, vous me rappelez une vérité essentielle : l'éducation est un droit fondamental. Elle est la clé de l'autonomie, le socle de l'épanouissement des familles et l'un des fondements d'une nation forte, responsable et prospère. Votre action mérite sa place et une attention toute particulière, car elle s'adresse à des enfants et à des familles confrontées à la précarité, à la discrimination et à d'autres difficultés de la vie. En leur tendant la main, vous leur dites qu'ils ont leur place à l'école », a-t-elle souligné. Notons que cette cérémonie qui s'est déroulée au siège de l'AJCA a connu la participation de plusieurs partenaires dont l'ambassadeur de l'Inde au Congo, Madan Lal-Raigar, et le consul du Royaume de Belgique, Christian Bula Lokwa. Ils ont tous salué le leadership de l'ONG présidée par Jhony Chancel Ngamouana dans la défense et la protection des droits des albinos. **Parfait Wilfried Douniama**



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/MEPSP/2026/UGP PRACAC

POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG LOCALE SPECIALISEE DANS LA PREVENTION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG), Y COMPRIS L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS (EAS) ET LE HARCELEMENT SEXUEL (HS) ET CHARGEE DE LA FORMATION, DE LA COMMUNICATION SOCIALE, DU SOUTIEN PSYCHOSOCIAL AINSI QUE DE LA SENSIBILISATION ET DE LA VULGARISATION DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP) DU PRACAC

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'une ONG locale spécialisée dans la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre (VBG), y compris l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et le harcèlement sexuel (HS), chargée de la formation, de la communication sociale, du soutien psychosocial ainsi que de la sensibilisation et de la vulgarisation du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) DU PRACAC ».

2-L'objectif général de la mission est de prévenir, d'atténuer et de répondre aux

risques de VBG /EAS /HS liés à la mise en œuvre du projet, d'une part, et de contribuer au fonctionnement du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du PRACAC, d'autre part, conformément aux exigences du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à identifier des ONG locales pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les ONG éligibles, à manifester leur intérêt et à fournir les services décrits ci-dessus. Les ONG intéressées peuvent s'associer avec d'autres ONG locales spécialisées dans le domaine du marché pour renforcer leurs compétences respectives. Elles doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...) ; (ii) les capacités techniques de l'ONG, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience de l'ONG, les références des clients

bénéficiaires des prestations décrites.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience de l'ONG locale dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience de l'ONG locale dans la réalisation de missions similaires.

6-L'attention des candidats intéressés est attirée sur le fait que, les ONG sollicitées devront spécifiquement être des ONG locales spécialisées et ayant de l'expérience dans le domaine de la mission en objet.

7-L'ONG sera sélectionnée selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (SQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2025.

8-Les ONG intéressées peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de

14h00 à 16h00 (heure locale).

9-Les manifestations d'intérêts portant la mention : « Recrutement d'une ONG locale spécialisée dans la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre (VBG), y compris l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et le harcèlement sexuel (HS), chargée de la formation, de la communication sociale, du soutien psychosocial ainsi que de la sensibilisation et de la vulgarisation du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) DU PRACAC » doivent être envoyées au plus tard le 09 octobre 2026 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 054 206 29 15 / 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 22 septembre 2026

Le Coordonnateur du PRACAC,

Benoît NGAYOU

SÉCURITÉ CIVILE

Assurer une gestion efficace des urgences

La conférence destinée aux responsables du commandement s'est ouverte le 21 septembre à Brazzaville. Elle vise, entre autres, à établir un cadre de référence commun, indispensable pour harmoniser les méthodes d'action, consolider une synergie interservices et garantir une réponse opérationnelle toujours plus cohérente face aux urgences du terrain, au profit de la population.

Organisée par le commandement de la sécurité civile sur le thème « Pour une cohérence et une efficacité renouvelée : synergie et harmonisation des pratiques pour renforcer la sécurité civile », cette conférence, qui va durer trois jours, a pour objectifs de standardiser et harmoniser les pratiques professionnelles au sein du commandement de la sécurité civile, notamment les méthodes de travail, documents et écrits de service ; promouvoir une collaboration active entre les responsables de la sécurité civile, en encourageant les échanges réguliers et le partage d'expérience ; instaurer un dispositif régulier d'évaluation des pratiques, afin de garantir l'amélioration continue des services ; identifier les solutions idoines aux dysfonctionnements internes des services.

Il est, par ailleurs, question de « l'évaluation de nos actions : nous passerons en revue le bilan de l'année écoulée et structurerons notre plan d'action pour l'année en cours ; la rigueur et la discipline : la maîtrise et l'application stricte des procédures disciplinaires au sein de la force publique seront au cœur de nos échanges ; l'uniformisation administrative : nous nous



Les participants/Adiac

procurerons des modèles types de documents uniformisés pour l'exécution fluide et normée du service, en sortant d'une certaine rouille administrative qui ne saurait s'incruster davantage ; l'exercice du commandement : nous partagerons des réflexions approfondies sur le leadership, la gestion du personnel, du matériel et le renforcement capacitaires de nos unités opérationnelles », a dit en substance

dans son allocution d'ouverture le commandant de la sécurité civile, le général de police 1re classe Albert Ngoto.

Revenant sur le contexte de l'organisation de cette session, le commandant de la sécurité civile a rappelé qu'elle fait suite à une évaluation interne rigoureuse qui a mis en lumière des disparités dans la compréhension des concepts, de nos missions, nos méthodes de travail, le respect des procédures

administratives, ainsi que l'application des directives, tant de la hiérarchie que du commandement. Face à ce constat, il devenait impératif de marquer un temps d'arrêt. Il sied de noter que les travaux de cette conférence s'articuleront autour d'exposés thématiques en interactions dynamiques, construits autour des enjeux majeurs administratifs et opérationnels ci-après, à savoir bilan annuel 2025 des activités et programme annuel 2026

du commandement de la sécurité civile ; gestion du personnel ; documents uniformisés liés à l'exécution du service ; leadership dans l'exercice du commandement.

Participent à cette session, les directeurs centraux, chefs de division au niveau central, commandants territoriaux, commandant territoriaux adjoints ; commandant des centres de secours et individualités.

Guillaume Ondze

COMMÉMORATION DU CRASH UTA 772

Le Congo toujours aux côtés des familles endeuillées

Trente-sept ans après le tragique attentat du vol UTA 772 reliant Brazzaville, N'Djamena et Paris, la République du Congo s'est une nouvelle fois recueillie, le 19 septembre, en mémoire des 170 victimes de ce drame lors d'une cérémonie marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la stèle des disparus à Brazzaville.

C'est le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Jean Marc Thystère Tchicaya, représentant le gouvernement, qui a accompli ce rituel républicain de mémoire. « Nous avons un devoir de souvenir, mais aussi de transmission aux générations futures. Il ne faut pas oublier donc il faut se rappeler qu'au-delà de ce devoir de commémoration, la paix, la justice et le respect de la vie humaine doivent rester nos engagements », a déclaré le ministre, exprimant toute sa compassion et sa solidarité aux familles endeuillées.

Le directeur général adjoint de l'Agence de l'aviation civile (Anac), Roméo Boris Makaya Batchi, a, pour sa part, averti que ce « terrorisme était toujours à nos portes ». Face à cette menace, le Congo s'appuie désormais sur un dispositif coordonné. « Des mécanismes sont mis en place avec des services qui tra-

vaillent de manière coordonnée pour faire en sorte que les risques soient moindres », a expliqué le directeur général adjoint

de l'Anac.

Ce système repose sur un cadre législatif et réglementaire, sous l'autorité supérieure de l'agence,

mais aussi sur les services de renseignement, la police, la gendarmerie, la douane et les compagnies aériennes. « La sûreté n'est

pas l'affaire de tous, mais l'affaire de chaque citoyen », a-t-il insisté, appelant la population à la vigilance. Le représentant de l'Anac à cette cérémonie a rappelé, par ailleurs, que lors des dernières réunions du comité national de sûreté, plusieurs actions avaient été prises, notamment des campagnes de sensibilisations à l'endroit des populations et des autorités politiques et militaires, afin que tout le monde soit à l'abri de ce genre de situation. Pour rappel, le crash du vol UTA 772 du 19 septembre 1989 est un attentat à la bombe commis à bord de l'avion DC-10 de la compagnie française UTA. L'appareil reliait Brazzaville à Paris, avec une escale prévue à N'Djamena au Tchad, avait explosé en vol 46 minutes après son décollage de l'escale tchadienne, au-dessus du désert du Ténéré au Niger. On dénombrerait 170 victimes dont 48 ressortissants congolais.

Jean Pascal Mongo-Slyhm



Le ministre devant la stèle des disparus du crash UTA 772/Adiac

DISPARITION

Pierre Ngolo rend hommage à Essamy Ngatsé à Paris

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a rendu le 21 septembre à Paris un dernier hommage à Essamy Ngatsé, haut magistrat congolais, ancien procureur de la République et membre de la Cour constitutionnelle, décédé le 11 août dernier dans un établissement hospitalier parisien.

La cérémonie de levée de corps, organisée aux Pompes funèbres Les Joncherolles à Villetaneuse, s'est déroulée en présence du ministre conseiller Armand Rémy Bal-loud-Tabawé, représentant l'ambas-sadeur de la République du Congo en France, Rodolphe Adada, ainsi que de diplomates, membres de la famille, amis et connaissances du défunt.

Venue nombreuse, l'assistance a ex-primé sa douleur et sa compassion à la famille Essamy Ngatsé, dans une atmosphère empreinte de recueil-lement et de profonde tristesse. La cérémonie a également constitué un moment d'unité et de cohésion autour de la famille du disparu. La veuve, Virginie Essamy Ngatsé, ses enfants, parents, amis et connais-sances ont pris part à cet ultime hom-mage, marqué par une forte émotion. Les témoignages et les sanglots de la famille ont ponctué les différents temps de la cérémonie.

La prière d'ouverture a été dite par le père Patrick Etokabeka. Trois témoignages ont ensuite été livrés en mémoire du défunt, notamment celui du prêtre, celui de Virginie Ro-selle Essamy Ngatsé, fille du dispa-ru, ainsi que celui de l'ancien ministre de la Justice, Ouabari Mariotti.

Un magistrat attaché aux institutions

Dans son témoignage, Ouabari Mariotti a salué le parcours pro-



Le président du Sénat Pierre Ngolo lors de l'hommage à Essamy Ngatsé à Paris/DR

fessionnel d'Essamy Ngatsé et son attachement aux institutions de la République. Revenant sur la période durant laquelle le défunt avait été son directeur de cabinet alors qu'il était membre du gouvernement, il a décrit un collaborateur « sérieux et travailleur », ponctuel, méticuleux

et exigeant. L'ancien ministre a également mis en avant les qualités humaines du magistrat, évoquant notamment son élégance, sa politesse et son humilité. Il a rappelé les relations qu'Essamy Ngatsé entretenait avec sa mère qu'il appelait affectueuse-

ment « Maman » et avec laquelle il échangeait en langue mbochi. Pour Ouabari Mariotti, la disparition d'Essamy Ngatsé constitue « une destinée accomplie » et laisse une empreinte dans l'histoire de la ma-gistrature congolaise. Il a adressé ses condoléances à la famille du dis-

paru, particulièrement à son épouse et à ses enfants.

« Merci pour tout, repose en paix »

Au nom de la famille, Virginie Ro-selle Essamy Ngatsé a rendu un hommage empreint d'émotion à son père. Elle a salué la mémoire d'un magistrat intègre, rigoureux et profondément attaché à la jus-tice, qui aura consacré sa vie à son métier avec conviction. Elle a décrit un homme de principes, demeuré fi-dèle à ses valeurs face aux épreuves, mais également un père attentif, exigeant, protecteur et aimant dans le cercle familial.

Selon elle, les valeurs de justice, de droiture et de vérité défendues par son père continueront de vivre à travers ses enfants. « *Merci pour tout, repose en paix* », a-t-elle conclu. La cérémonie s'est achevée par un dernier recueillement devant la dépouille du disparu, chacun ve-nant s'incliner avec respect devant celui qui fut l'un des serveurs de la justice congolaise. La dépouille d'Essamy Ngatsé a été rapatriée au Congo, où un hommage de la Cour constitutionnelle est prévu à Braz-zaville. Cette cérémonie devrait per-mettre à l'institution de saluer, à la hauteur de son rang, la mémoire de celui qui a consacré une partie de sa vie au service de la République.

Marie Alfred Ngoma

PARIS-BENGHAZI

Le nouvel axe français vers l'Est libyen

L'ouverture d'une liaison aérienne directe entre Paris et la Libye, conjuguée au projet de réouverture du consulat français à Benghazi, traduit une intensification des échanges avec l'Est libyen. Un mouvement à lire à l'aune de la fragmentation politique du pays et de la bataille pour sa reconstruction.

Sur le tarmac du terminal 3 de Paris-Charles-de-Gaulle, Mo-hammed porte son jeune fils dans les bras. Il fait partie des 160 passagers du premier vol direct de Medsky Airways vers la France. « C'était important qu'il y ait cette ligne directe. Pour qu'on puisse visiter Pa-ri-s et aussi pour les affaires », explique-t-il. Au-delà du sym-bole, cette nouvelle liaison ouvre une voie supplémentaire entre la France et la Libye. Créée à Mis-rata, Medsky Airways développe désormais son réseau européen, avec des destinations en Alle-magne, en Italie et en Grèce. Son arrivée sur le marché français intervient alors que les échanges économiques franco-libyens connaissent une dynamique nouvelle. « Je suis sûr qu'il y a une demande et j'espère qu'il y

aura aussi une demande pour le fret », souligne Abubakeer ElFortiya, président de Medsky Airways. Il souhaite également encourager les hommes d'af-faires français à se rendre en Libye. L'enjeu dépasse toute-fois le transport aérien. Pour Abdelhadi Al-Huweij, ministre des Affaires étrangères du gou-vernement de l'Est libyen, la France doit prendre sa place dans la reconstruction du pays. « L'objectif, c'est qu'il y ait un grand nombre d'hommes d'affaires présents à Tripoli, et aussi à Benghazi. On parle d'une seule Libye », affirme-t-il. Cette référence à une « seule Libye » est particulièrement si-gnificative. Depuis 2014, le pays reste marqué par la concurrence entre institutions et centres de pouvoir à l'Est et à l'Ouest. Le

processus politique soutenu par les Nations unies vise toujours à réunifier les institutions et à or-ganiser des élections nationales. Un accord conclu le 30 août 2026 prévoit d'ailleurs la tenue d'élections présidentielle et lé-gislatives dans un délai maximal de 24 mois, sous l'égide d'un pouvoir exécutif unique, mais sa mise en œuvre doit encore être assurée. Dans ce contexte, Paris avance sur plusieurs tableaux. La France maintient son ambassade à Tripoli et affirme officiellement son soutien à l'unité, à la stabili-té et à la souveraineté libyennes ainsi qu'à la médiation de l'ONU. Mais elle entretient également un dialogue avec les acteurs de l'Est. En mai 2026, la France et la Manul ont coprésidé à Benghazi une réunion du groupe de travail sécuritaire issu du processus de

Berlin. Le volet économique prend de l'ampleur. En 2025, les échanges commerciaux franco-libyens ont at-teint environ 2,6 milliards d'euros. Les exportations françaises vers la Libye ont progressé de 50 % entre 2024 et 2025, à 448 millions d'eu-ros, notamment dans les secteurs des équipements mécaniques et électriques, de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de la pharmacie. La prochaine étape pourrait être diplomatique. Paris travaille à la réouverture de son consulat à Benghazi, fermé depuis douze ans. Une telle décision donne-rait une nouvelle profondeur à la présence française dans l'Est libyen, sans pour autant signifier une reconnaissance séparée de cette région. Le paradoxe est là : Paris cherche à multiplier les points d'entrée économiques, diplomatiques et sécuritaires en

Libye tout en défendant officiel-lement la réunification du pays. Reste une contrainte majeure : la situation sécuritaire. Le minis-tère français des Affaires étran-gères déconseille actuellement les déplacements à Benghazi sauf raison impérative et déconseille formellement le reste du terri-toire libyen. La liaison Paris-Libye constitue donc davantage qu'une nouvelle route aérienne. Elle accompagne la montée en puis-sance des intérêts économiques français dans un pays où la re-construction, les infrastructures, l'énergie et les services pour-raient devenir des marchés ma-jeurs. Entre Tripoli et Benghazi, Paris semble ainsi chercher moins à choisir un camp qu'à préserver sa capacité d'action dans les deux espaces de pouvoir libyens.

Noël Ndong

RENTÉE 2026 DE L'ONG TICTAC12+

Le Congo à l'honneur à Paris

Le Congo a été à l'honneur à l'occasion de la rentrée 2026 de l'ONG Tictac12+ « Temps des investissements ciblés, Temps des actions concrètes », le 19 septembre à Paris en France. La cérémonie qui s'est déroulée en présence du conseiller juridique et administratif du chef de l'Etat congolais, Laurent Tingo, a permis à la présidente fondatrice de cette ONG, Aurélie Lamini, de faire le point des activités réalisées avant de projeter l'avenir.

La présidente de Tictac12+ a, dans son discours, indiqué que l'année 2026 s'ouvre sous trois mots qui résument l'état d'esprit de cette ONG, à savoir l'action, l'engagement et l'impact. « Tictac12+ est née d'une conviction : les grands problèmes de notre époque ne peuvent pas être traités uniquement lorsqu'ils deviennent des crises. Il faut agir en amont. C'est le sens même de notre engagement : travailler sur les causes, créer des opportunités et accompagner les populations vers davantage d'autonomie », a rappelé Aurélie Lamini, précisant que l'éducation, l'entrepreneuriat, le développement économique, l'inclusion sociale et l'accompagnement des initiatives locales constituent pour son ONG les leviers d'une même stratégie : permettre à chacun de construire un avenir digne et durable.

Selon elle, Tictac12+ a posé, au cours de la période écoulée, des fondations importantes. L'organisation a, entre autres, renforcé son réseau, développé de nouvelles collaborations et commencé à structurer des projets lui permettant de passer progressivement d'une logique d'intention à une véritable logique d'impact. Consciente du fait que le chemin à parcourir reste encore long, Aurélie Lamini pense que la rentrée 2026 doit être celle de la consolidation et de l'accélération. « En 2026, nous voulons aller davantage sur le ter-



Laurent Tingo coupant le ruban marquant la rentrée 2026 de Tictac12+

rain. Nous voulons renforcer nos actions en faveur de la jeunesse, de l'éducation et de l'entrepreneuriat. Nous voulons développer des partenariats capables de transformer des idées en projets concrets. Nous voulons également renforcer notre présence internationale et créer davantage de passerelles entre les compétences, les territoires, les institutions et les acteurs économiques », a-t-elle annoncé.

Raffermir davantage les liens entre le Congo et sa diaspora

Aurélie Lamini a, par ailleurs, rappelé qu'une ONG ne se mesure pas uniquement au nombre de discours qu'elle prononce, mais aux vies qu'elle contribue à améliorer. Elle se mesure

également aux jeunes qui trouvent une perspective et aux femmes qui gagnent en autonomie, aux entrepreneurs qui peuvent enfin développer leur activité et aux communautés qui retrouvent confiance en leur capacité à construire leur propre avenir. « C'est cette vision que nous voulons porter collectivement. Et cette vision ne pourra devenir réalité que si nous continuons à travailler ensemble. C'est pourquoi je souhaite que cette rentrée soit également celle d'un engagement renouvelé de chacun. À nos partenaires : continuons à construire des coopérations utiles et durables », a poursuivi la fondatrice de Tictac12+, soulignant la nécessité de poursuivre le dialogue avec les interlocuteurs

institutionnels afin de rapprocher les politiques publiques des réalités du terrain.

Organisation internationale fondée le 1^{er} janvier 2025, Tictac12+ a fait de la lutte contre l'immigration irrégulière et du développement économique des pays du Sud global son cheval de bataille. S'intéressant également au retour volontaire de la diaspora dans les pays du Sud global, Aurélie Lamini encourage les initiatives portées par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Serge Constant Bounda. « Aujourd'hui, nous avons le Congo que nous avons mis à l'honneur pour cette rentrée en septembre 2026 et bien évidemment sur le Congo nous al-

lons y travailler avec les différents partenaires. Je tenais, d'ailleurs, à saluer le ministre Serge Constant Bounda pour le travail qu'il a effectué pour intéresser la diaspora à un retour au pays », a-t-elle conclu.

Invité d'honneur à cette rentrée, Laurent Tingo a salué l'initiative de l'ONG Tictac12+ consistant à sensibiliser la jeunesse à l'immigration irrégulière. Il a dit avoir touché une réalité qu'il ressentait déjà. « L'ONG Tictac 12+ véhiculait une idée généreuse, celle de contribuer à ce que la jeunesse reste dans son pays pour y travailler et gagner sa vie. Tictac12+ propose des solutions qui feront que les jeunes trouvent de quoi faire chez eux pour ne pas risquer la mort en traversant la Méditerranée. C'est une idée généreuse qui n'est pas portée par tout le monde. Il y a une sorte d'humanisme autour de cela, c'est ce qui m'a impressionné », a-t-il commenté.

Autre temps fort de la rentrée 2026 de Tictac12+ a été la présentation de l'application Playtofund. Il s'agit d'un premier écosystème de jeux mobiles gratuits et solidaires fondé par Kevin Bilingi Biayi, responsable Pôle projets de Tictac12+, où chaque publicité visionnée ou action dans le jeu permet de financer des associations, ONG et projets humanitaires.

Parfait Wilfried Douniama

SEMAINE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE

Plus de 9 000 participants attendus au Cap

La capitale sud-africaine accueillera du 12 au 16 octobre prochain la cinquième édition de la Semaine africaine de l'énergie (AEW), sur le thème « Façonner l'avenir de l'énergie africaine ». Pendant cinq jours, décideurs politiques, bailleurs de fonds et industriels du monde entier vont échanger sur la mobilisation des investissements énergétiques, l'accès aux marchés et la croissance industrielle.

Organisé par l'African Energy Chamber (AEC), l'événement est placé sous le signe de l'investissement dans des sources d'énergie abordables et abondantes pour le continent. Cette édition 2026 devrait battre des records d'affluence, avec plus de 9 000 participants venus de plus de 100 pays, confirmant année après année la montée en puissance de cette plateforme devenue incontournable.

Depuis sa création en 2021, l'AEW s'est imposée comme le principal forum international pour stimuler le dialogue politique, la conclusion d'accords et la mobilisation d'investissements sur le continent africain. Cet événement s'est distingué par sa capacité à générer des engagements en faveur du continent, soutient la plateforme AEC, citant des accords d'exploration pétrolière,

protocoles d'entente, partenariats d'infrastructure et annonces d'investissement qui figurent régulièrement parmi les retombées des éditions précédentes.

L'édition 2026 réunira un large éventail d'acteurs : représentants gouvernementaux, compagnies pétrolières nationales, sociétés de services publics, financiers, promoteurs de projets et dirigeants du secteur privé. Les discussions porteront sur les opportunités et les défis qui redessinent le paysage énergétique africain, offrant aux participants l'occasion de rencontrer des décideurs, d'explorer des pistes d'investissement et de nouer de nouveaux partenariats industriels.

Le fait marquant de cette édition 2026 sera le lancement d'une scène dédiée à l'intelligence artificielle et aux centres de données. Cette nouveauté traduit l'ambi-



tion d'élargir le débat au-delà des marchés traditionnels du pétrole, du gaz et de l'électricité, pour intégrer les enjeux liés à l'économie numérique et aux besoins éner-

gétiques croissants des technologies émergentes. En stimulant les discussions sur les investissements énergétiques, l'accès aux marchés et la croissance indus-

Les discussions lors de la précédente éditionVDR

trielle, l'AEW continue de jouer un rôle central dans la construction d'une vision partagée de l'avenir énergétique africain.

Fiacre Kombo



COMMUNIQUE DE PRESSE

BGFI HOLDING CORPORATION LANCE LA DEUXIÈME PHASE DE SON AUGMENTATION DE CAPITAL

Libreville, Gabon – 15 septembre 2026

BGFI Holding Corporation, société mère du Groupe BGFIBank, annonce l'ouverture de la deuxième phase de son augmentation de capital par Appel Public à l'Épargne du **15 septembre au 15 octobre 2026**.

Après une première phase qui a permis d'élargir significativement son actionnariat et de renforcer son ancrage sur le marché financier régional, le Groupe BGFIBank poursuit aujourd'hui cette dynamique avec l'ambition d'ouvrir davantage son capital aux investisseurs et d'accompagner durablement sa trajectoire de développement.

Une nouvelle étape dans l'ouverture du capital

À travers cette deuxième phase, BGFI Holding Corporation entend porter à **10 % la part de son capital détenue par le public**, contre 3,85 % actuellement.

L'opération prévoit l'émission de **1 006 975 actions nouvelles**, pour un montant global recherché de **80,558 milliards de FCFA**. Le prix de souscription demeure fixé à **80 000 FCFA** par action, avec une souscription minimale de **10 actions, soit 800 000 FCFA**.

Au-delà de la levée de capitaux, cette opération traduit la volonté de BGFI Holding Corporation à consolider sa relation avec le marché, d'accroître la liquidité de son titre et de permettre à une base plus large et diversifiée d'investisseurs de prendre part à son développement.

« Le lancement de cette deuxième phase marque une étape tout aussi importante dans notre démarche d'ouverture au marché financier régional que la première. Les résultats de la première phase ont démontré la confiance accordée par les investisseurs à notre modèle de développement et aux perspectives du Groupe. Cette nouvelle étape vise à élargir davantage notre base actionnariale, à renforcer la liquidité du titre et à associer un plus grand nombre d'investisseurs à la création de valeur durable portée par BGFI Holding Corporation », a déclaré Henri-Claude OYIMA, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank.

Accompagner les ambitions de développement du Groupe

Cette augmentation vient contribuer à renforcer les ambitions de croissance du Groupe BGFIBank, tout en confortant sa solidité financière et sa capacité à saisir de nouvelles opportunités sur ses différents marchés.

Elle s'inscrit ainsi pleinement dans les orientations de **BGFI 2030**, le Projet d'Entreprise qui porte les ambitions du Groupe pour les prochaines années et sa vision de construire un groupe financier africain pour le monde.

Une opération structurée avec des acteurs de référence

Pour la mise en œuvre de cette deuxième phase, BGFI Holding Corporation s'appuie sur l'expertise conjointe de BGFIBourse et EDC Bourse,

désignés en qualité de Principaux Arrangeurs de l'opération.

L'opération est enregistrée auprès de la **COSUMAF** sous le visa **COSUMAF-APE-06/26**.

CHIFFRES CLÉS DE L'OPÉRATION

Indicateurs	Données
Actions nouvelles à émettre	1 006 975
Nombre total d'actions avant opération	14 728 385
Nombre total d'actions après opération	15 735 360
Prix de souscription	80 000 FCFA
Montant de la deuxième phase	80,558 milliards FCFA
Flottant avant opération	3,85 %
Flottant après opération	10 %
Montant levé lors de la 1 ^{re} phase	45,325 milliards FCFA
Investisseurs mobilisés lors de la 1 ^{re} phase	7 601
Pays représentés	24
Lancement de la première phase	Novembre 2025

Contact

E-mail : presse : presse.groupe@bgfi.com
Site web : <https://groupebgfibank.com/>

Avertissement :

Ce communiqué ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation à l'achat de titre. Toute décision d'investissement doit être fondée sur l'examen intégral des documents relatifs à l'opération, conformément aux exigences de la COSUMAF. Les investisseurs potentiels doivent être conscients des risques liés à l'opération.

À propos du Groupe BGFIBank

BGFIBank est un groupe financier international multi-métiers qui allie solidité financière, stratégie de croissance durable et maîtrise des risques avec l'ambition d'être la banque de référence sur les marchés en termes de qualité de service.

Le Groupe BGFIBank place la qualité de service au cœur de son métier, en s'appuyant sur la quête perpétuelle d'Innovation et d'Excellence. Il enrichit son offre en misant sur l'expertise de ses partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. Avec plus de 3 000 collaborateurs qui accompagnent au quotidien une clientèle diversifiée dans douze pays : Bénin, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée-Équatoriale, Madagascar, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Sénégal.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : www.groupebgfibank.com



RÉPUBLIQUE GABONAISE

COMMUNIQUE DE PRESSE

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE « EOG 2026 A TRANCHES MULTIPLES 2 BIS »



EMERALD SECURITIES SERVICES BOURSE SA (ESS BOURSE), société de bourse agréée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), informe les investisseurs des pays membres de la CEMAC de l'ouverture officielle des souscriptions pour l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de l'État Gabonais, intitulé « EOG 2026 à tranches multiples 2 bis », du 14 septembre au 11 décembre 2026.

Cette opération, d'un montant de 60 000 000 000 FCFA, est structurée en deux tranches comme suit :

- **Tranche A**, maturité 3 ans, taux d'intérêt 6% net par an ;
- **Tranche B**, maturité 4 ans, taux d'intérêt 6,5% net par an.

ESS BOURSE, Arrangeur principal et Chef de file principal, les co-arrangeurs et co-chefs de file, CCA BOURSE et DIGICAPITAL ainsi que les membres du syndicat de placement, invitent tous les investisseurs des pays membres de la CEMAC à participer massivement à la réussite de cette opération qui revêt une importance capitale pour l'État Gabonais.

A propos de ESS BOURSE

Société de bourse agréée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), elle est l'une des filiales du Groupe EMERALD SECURITIES SERVICES (ESS). Acteur majeur du marché financier et monétaire de la zone CEMAC depuis plusieurs années déjà, ESS Bourse est spécialisée dans les métiers d'ingénierie financière, de conseil financier, de courtage et de tenue de comptes titres.

Le Document d'Information et le résumé du document d'information de l'opération sont disponibles à nos différents points de contacts :

ESS Bourse : +241 060 40 09 09 / +237 695 89 94 69 / +237 233 43 11 58 / info@ess-capital.com sur nos pages LinkedIn et notre site internet : www.emeraldsecuritiesservices.com

Communication à caractère promotionnel

LA WILDLIFE RANGER CHALLENGE FAIT SES DÉBUTS À CONKOUATI-DOULI



Le Wildlife Ranger Challenge est un événement annuel qui célèbre les rangers de la faune sauvage et soutient leurs conditions de vie, leur sécurité, leur bien-être, leur formation et leur impact en matière de conservation. Le Parc National de Conkouati-Douli a organisé, le samedi 19 septembre dernier, pour la première fois sa Wildlife Ranger Challenge, une course de 21 kilomètres alliant fitness, esprit d'équipe, courage, détermination et solidarité.

Fait notable, l'épreuve n'a pas seulement rassemblé des rangers : animateurs communautaires, représentants de communautés riveraines, éco-moniteurs, guides touristiques, partenaires et responsables de départements se sont également élancés sur le parcours, témoignant d'un engagement collectif au service de la conservation.

Sur un total de 80 participants, dont 12 femmes, les premiers arrivés étaient deux représentants des communautés voisines. Chez les hommes : Mabomba Loïque (communauté de Tandou Ngoma), avec un temps de course de 1h51 sur les 21 km. Chez les femmes, 1ère : Mandenga Séphora, avec un temps de course de 2h41.

Le tracé a conduit les participants à travers villages, savanes et forêts environnantes, offrant à chacun une immersion directe dans le paysage qu'il contribue à protéger au quotidien.

Au-delà de la performance sportive, cette première édition a mis en lumière les valeurs qui animent les équipes du parc et la conviction partagée d'œuvrer ensemble pour la préservation de ce patrimoine naturel.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Malongo Nevesio Dieuveil Sam Anthonio.
Je désire être appelé désormais Malongo Dieuveil Neves.
Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

On m'appelle Senhi Rayan Mazouk.
Je désire être désormais appelé Senhi Adje Rayan Mazouk.
Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

NÉCROLOGIE



Les enfants Addahas Sylvia et Wilfrid Mankissi, conseiller des Affaires étrangères, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur beau-père, oncle et père, Jacques Mankissi, survenu le 13 septembre 2026 à Brazzaville à l'hôpital général de Djiri.
La veillée mortuaire est située au n° 14 bis, avenue Mpiaka vers l'église Rose-Croix non loin des rails et le marché Diata.
La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement !

SICOM 2026

Un bilan et des engagements pour l'avenir

La première édition du Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom) a officiellement clos ses activités, le 19 septembre, au Centre international de conférence de Kintélé. Après trois jours d'échanges, de partage d'expérience et de réflexion sur le thème « Témoigner, produire, former, innover : de la presse écrite à l'audiovisuel à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle », les professionnels de l'audiovisuel, de la presse écrite, de la communication publique et des contenus numériques ont pris, à l'issue de cette grand-messe médiatique, des engagements destinés à refonder le cadre juridique, économique et professionnel des médias congolais.

Les participants ont ainsi adopté vingt-trois résolutions structurées autour de cinq axes majeurs. Le premier concerne le Cadre légal où les professionnels de l'information et de la communication ont recommandé des réformes sur le triptyque législatif fondateur du secteur, à savoir les lois relatives à la liberté de l'information et de la communication; sur l'accès des partis et associations politiques à l'audiovisuel public; et la loi organique portant création du Conseil supérieur de la liberté de communication. Cette modernisation vise à adapter le cadre juridique à l'essor de l'audiovisuel numérique, au développement des plateformes en ligne et à la présence incontournable de l'intelligence artificielle. Ils ont également appelé à une réflexion sur l'évolution du statut des médias publics et sur la transformation de leur modèle économique.

S'agissant de l'audiovisuel, les résolutions préconisent l'accélération de la publication des textes d'application encadrant la création et l'exploitation des chaînes de télévision privées, afin de sécuriser juridiquement les opérateurs et de prévenir les interruptions de diffusion. Elles recommandent également le soutien à la viabilité économique des chaînes privées, la mise en place d'un fonds national de soutien à la création audiovisuelle ouvert aux jeunes talents, la promotion de la coproduction avec les pays voisins de la sous-région et la protection des droits d'auteur.

Pour ce qui est de la presse écrite, les participants ont insisté sur l'équipement et la modernisation de l'Imprimerie nationale, le soutien à la transition numérique des organes



La photo officielle lors de la remise des certificats aux participants des ateliers/DR

de presse, le renforcement de la formation des journalistes à l'éthique, à la déontologie et aux outils numériques, ainsi que l'amélioration des conditions sociales et de la protection des journalistes à travers l'attribution des cartes d'identité professionnelle.

Dans le domaine de la communication publicitaire, des plateformes numériques et de la fiscalité, les résolutions adoptées

professionnels de l'information et de la communication, de créer un observatoire national des médias et du numérique, de renforcer la synergie entre le CSLC, les pouvoirs publics et les organisations professionnelles, et d'adresser aux plus hautes autorités de la République un rapport de synthèse assorti de recommandations de mise en œuvre.

Ces résolutions, qui entendent

ment de réflexion et de formation, rappelant que le Sicom n'appartient ni à une personne, ni à une structure, ni à une corporation particulière, mais à tous ceux qui prennent la responsabilité de faire évoluer les médias au Congo. Il a souligné que la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication, bien que constituant un cadre majeur, soit repensée

est désormais venu de passer de la réflexion en action, notamment sur les faits juridiques, sur la formation, sur la professionnalisation, sur les nouveaux métiers, l'innovation technologique et sur des modèles économiques qui permettront aux médias de mieux résister aux mutations de l'internet.

Des certificats ont été remis aux participants ayant suivi les ateliers et masterclasses durant les trois jours du salon, consacrant ainsi la dimension pédagogique du Sicom. Il convient de rappeler aussi que le Prix spécial de la liberté de la presse a été décerné, à l'occasion de cette première édition au chef de l'État, en reconnaissance de sa politique menée en faveur de la liberté de la presse et du soutien de l'État à travers le Fonds d'appui à la presse.

Au terme de la rencontre, le commissaire général a annoncé faire du Sicom une grand-messe annuelle pour les professionnels du secteur. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine avec le même but : réfléchir, transmettre, expérimenter et créer des opportunités pour les futures générations.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

« L'intelligence artificielle doit compléter le journalisme, jamais le remplacer sans discerner »

prévoient la structuration du secteur par un cadre réglementaire clair, la mise en place d'un cadre national de monétisation des contenus numériques, l'instauration d'une fiscalité adaptée à l'économie numérique des contenus, ainsi que la priorisation des agences et régies publicitaires locales pour le déploiement des campagnes sur le territoire national.

Enfin, sur le plan transversal, les participants ont décidé d'instituer le Sicom comme un rendez-vous annuel des pro-

adapter le secteur de l'information et de la communication aux mutations profondes du numérique et de l'intelligence artificielle, traduisent les préoccupations exprimées par le commissaire général du Sicom et le directeur de cabinet du ministre de la Communication, qui ont tous deux plaidé pour une transformation urgente et collective du paysage médiatique national.

Le commissaire général, Gyldas Mayela, a insisté sur la nécessité de faire vivre un espace perma-

vingt-cinq ans après son adoption alors que le paysage médiatique a profondément changé. Le directeur de cabinet du ministre de la Communication, Jean Christ Obambi, a, pour sa part, rappelé que ce salon est une opportunité qui impose dorénavant de nouvelle responsabilité. Car si les outils changent, les fondamentaux du métier demeurent. « *L'intelligence artificielle doit compléter le journalisme, jamais le remplacer sans discerner* », a-t-il déclaré, indiquant que le temps

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

VISITEZ LE
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

Expositions
et projections :

- ☒ Sculptures
- ☒ Peintures
- ☒ Céramiques
- ☒ Musique

LITTÉRATURE

Joséline Mansounga Moumossi présente L'ignorance d'effets réels

Paru aux éditions Renaissance africaine à Paris (France), ce roman de 135 pages, préfacé par Mme Winner Franck Palmers, a été dévoilé par son auteure, Joséline Mansounga Moumossi, alias Jojo, en présence du révérend évangéliste Guy Moïse Martial Mboumba Mabika, parrain de l'événement, et du vice-recteur de la faculté de l'église évangélique, le pasteur Médard Mfoutou.

Le roman «L'ignorance d'effets réels» traite d'une thématique originale dans la littérature congolaise, à savoir l'influence des démons et le salut par la foi et la prière. La littérature au-delà de l'esthétique du langage doit aider à mieux vivre, à vivre heureux et libre. Tel est le but de ce roman structuré en douze chapitres qui interpelle sur des sujets que vivent beaucoup en silence, sans pouvoir en parler, comme si c'était des sujets tabous. On y trouve des titres comme: Ignorance, Vision, École, Mystère, Transformation, Confiance, Délivrance, Plus près, Restauration, Le destin, Séparation, L'obscurité. L'auteure de cette œuvre a le mérite d'en parler à travers une fiction inspirée du vécu. En effet, ce récit qui s'inspire du vécu parle d'une fille, Jade, qui vit entre des rêves cauchemardesques, des hallucinations et la réalité. Entre ces trois phénomènes, il n'y a pas de frontière dans la vie de l'héroïne de ce roman. Jade côtoie le monde des sirènes et vit des répercussions anormales dans son corps. Seulement, étant la seule à vivre ses manifestations, personne ne la croyait dans son entourage, parmi ses proches, même ses parents. Heureusement, Jade trouve l'occasion d'être délivrée des forces maléfiques qui infestent sa vie grâce

à l'intervention d'un pasteur, un homme de Dieu. Elle passe du désarroi à la résilience. C'est alors que ses parents parviennent à comprendre la souffrance de leur fille. Après avoir exprimé sa gratitude auprès du révérend Guy Moïse Martial Mboumba Mabika qui a accepté de parrainer cette activité littéraire, et bien d'autres invités de marque, Joséline Mansounga Moumossi a fait savoir qu'il y a des réalités dans la vie que l'on vit et qui sont peut-être difficiles de comprendre ; des réalités invisibles, des réalités mystérieuses, des réalités parfois troublantes mais dont les effets sont palpables dans l'existence des hommes et des femmes. C'est exactement ce dont parle ce roman, L'ignorance d'effets réels. Un ouvrage qui décrit le manque de communication au sein de la famille

«Dans cet ouvrage nous décrivons le manque de communication entre les parents et les enfants, ou encore monsieur et madame, mais aussi le fait qu'on s'abandonne à des pratiques qui se passent dans nos vies que nous prenons cela pour ignorance, or que ce sont des faits réels. Ce que nous décrivons là dedans, c'est le fait d'accepter ce qui n'est pas doté de façon naturelle. Quand on vit dans un environnement



Joséline Mansounga Moumossi, auteure du roman «L'ignorance d'effets réels» dédicant son livre/DR

donné, on doit se conformer à ce qu'on a été ou on a reçu, par exemple les dotations des noms, et aussi les événements dans la vie quotidienne qui peuvent se produire de façon personnelle, en milieu familial, en milieu scolaire, en milieu professionnel... Donc ce sont des méfaits que nous décrivons dans cet ouvrage», a expliqué l'auteure. Dr Winner Franck Palmers, pré-

facière de ce roman, a signifié que le malheur de Jade semble trouver ses origines dans les assises brûlantes d'une nomination irresponsable. Rebaptisée sirène par sa mère et d'autres personnes aux fins de célébrer sa beauté envoûtante et sa magnifique silhouette, l'héroïne a été possédée par l'esprit de mermaid. Ce n'est qu'après avoir laissé quelques frêles plumes physiquement

qu'une certaine introspection onirique sera faite. Ce voyage onirique dans l'imaginaire et dans la réalité à donner des frissons aux âmes sensibles, et a pris fin après des séances d'exorcisme, a-t-elle souligné.

Pour Aubin Banzouzi, écrivain et chroniqueur littéraire, ce genre de livres qu'on lit de bout en bout sans voir passer le temps, comme dans un rêve, est pour le cas de figure un roman inspiré des faits réels qui, à l'image de «LEtrange destin de Wangrin» d'Amadou Hampaté Ba, mérite par le hasard d'une similitude stylistique l'approbation de plus d'un lecteur qui y trouvera, sans nul doute, gain de cause en divers aspects.

Joséline Mansounga Moumossi est née au Congo Brazzaville. Diplômée supérieure en communication, marketing et multimédias, ayant oeuvrée dans les organismes internationaux et dans la presse. Coach en orientation et conférencière, elle aussi passionnée de l'écriture. Auteure des «Profondeurs cachées d'un cœur sans voix». «L'ignorance d'effets réels», est son deuxième roman publié. L'auteure nous emmène dans un univers énigmatique qui renvoie à plusieurs suspenses entre différentes créatures, entre deux mondes, avec un quotidien controversé.

Bruno Zéphirin Okokana

AFRIQUE

Qui parle encore les langues africaines ?

Avec 1 500 à 3 000 langues recensées, le continent concentre près d'un tiers de la diversité linguistique mondiale. Mais l'école, l'économie et désormais l'intelligence artificielle pourraient décider lesquelles survivront.

L'Afrique est probablement le continent où la question linguistique révèle le mieux les contradictions de l'État moderne. On peut y être éduqué en français, travailler en anglais, commercer en haoussa, prier en arabe, négocier en swahili et parler à sa famille dans une langue locale. Selon l'Unesco, le continent abrite entre 1 500 et 3 000 langues, soit environ un tiers des langues parlées dans le monde. Une richesse exceptionnelle, mais dont une fraction seulement bénéficie d'un véritable statut institutionnel.

Des langues devenues des instruments de pouvoir

Le français, l'anglais, le portugais, l'espagnol et l'arabe ne sont plus seulement des héritages historiques. Ils structurent aujourd'hui l'administration, la justice, l'enseignement supérieur, les affaires, les médias et la diplomatie. Le français

relie Dakar, Abidjan, Yaoundé ou Kinshasa. L'anglais connecte Lagos, Nairobi, Johannesburg, Londres ou Washington. Le portugais structure des espaces reliant notamment Luanda, Maputo et Praia. L'arabe constitue un vaste espace culturel et économique entre l'Afrique du Nord, le Sahel et le Moyen-Orient. Le problème n'est donc pas qu'un Africain parle une langue internationale. Il apparaît lorsqu'il ne peut plus apprendre, écrire, travailler ou penser dans sa propre langue.

Quand une langue disparaît, une mémoire s'efface

Une langue transporte une mémoire : savoirs agricoles et médicaux, connaissances environnementales, généalogies, mythes, proverbes et traditions orales. L'Unesco estime qu'environ 2 500 langues sont menacées dans le monde et avertit que jusqu'à 10 % des langues africaines pourraient dispa-

raître au cours du prochain siècle. Mais il serait réducteur d'accuser uniquement les langues européennes. Les facteurs économiques, sociaux, démographiques et les politiques éducatives jouent également. Une langue devient vulnérable lorsque les parents cessent de la transmettre, lorsque l'école l'ignore, lorsque les médias ne l'utilisent plus et lorsque les jeunes associent sa pratique à l'absence de perspectives économiques.

L'école, premier champ de bataille

La question linguistique est d'abord éducative. Selon les données citées par l'Unesco, moins de 20 % des élèves d'Afrique francophone sont scolarisés dans leur langue maternelle. L'enjeu n'est pourtant pas de choisir entre langues africaines et langues internationales. Il est de construire un multilinguisme

assumé : langue locale pour l'enracinement, langue régionale pour les échanges et français, anglais, portugais ou arabe pour l'ouverture internationale. Certaines langues africaines jouent déjà ce rôle transfrontalier. Le swahili, le haoussa, le fulfulde, le lingala, le wolof ou le bambara dépassent les frontières nationales et peuvent contribuer à une intégration africaine qui ne soit pas uniquement institutionnelle.

Le nouveau front : l'intelligence artificielle

Le numérique peut accélérer la disparition des langues sous-représentées. Une langue absente des moteurs de recherche, des claviers, des logiciels de traduction ou de l'intelligence artificielle risque de devenir progressivement invisible. Mais l'IA peut aussi devenir un outil de renaissance linguistique : dictionnaires numériques, corpus audio, traduction automatique,

livres scolaires, archives orales et assistants vocaux. Une initiative menée au Mali autour du bambara a ainsi permis, selon l'Unesco, de produire plus de 140 livres pour enfants en moins d'un an grâce à l'IA et à la traduction automatique.

L'enjeu est désormais de documenter, numériser, enseigner et utiliser les langues africaines. L'Afrique n'a pas besoin de renoncer au français, à l'anglais, au portugais ou à l'arabe. Elle doit pouvoir les maîtriser sans abandonner les siennes. « Je peux parler votre langue sans abandonner la mienne ». Cette phrase résume peut-être le véritable enjeu de la souveraineté linguistique africaine : lorsqu'une langue disparaît, ce n'est pas seulement un moyen de communication qui s'éteint. C'est une partie de l'Afrique qui perd la capacité de raconter elle-même son histoire.

Noël Ndong



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°094/HISWACA /26

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ELABORATION D'UN CADRE NATIONAL D'ASSURANCE QUALITE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un cadre national d'assurance qualité ».

2. L'objectif de la mission est de doter le Système Statistique National (SSN) d'un Cadre National d'Assurance Qualité (CNAQ), élaboré de manière participative, validé par l'ensemble des parties prenantes et opérationnalisable dans le contexte institutionnel et technique du SSN congolais.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- Réaliser un état des lieux approfondi des pratiques actuelles d'assurance qualité au sein du SSN congolais, en recensant les outils, procédures, normes et mécanismes existants, aussi bien à l'INS que dans les DEP et autres

organismes producteurs de statistiques officielles ;

- Analyser les cadres d'assurance qualité statistique de référence au niveau international et régional, notamment le NOAF des Nations Unies, le SASQAF africain, les CNAQ du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et d'autres pays de la sous-région, afin d'en extraire les meilleures pratiques adaptables au contexte congolais ;

- Développer le contenu technique du CNAQ, comprenant les pnc 1 pes directeurs, les dimensions de la qualité, les mécanismes de gouvernance, les outils de contrôle et de suivi, ainsi que les modalités de mise en œuvre et de révision périodique ;

- Élaborer les outils opérationnels associés au CNAQ, incluant les fiches qualité standardisées pour les principales opérations statistiques, les grilles d'auto-évaluation à destination des structures productrices, et le guide des métadonnées des indicateurs cibles des ODD retenus par le Congo ;

- Organiser et conduire un processus de validation technique du CNAQ et de ses outils associés, impliquant l'ensemble des acteurs du SSN, les PTF et les utilisateurs des statistiques officielles ;

- Proposer un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre et le déploiement progressif du CNAQ au sein du SSN congolais, assorti d'un calendrier, d'une estimation budgétaire et d'indicateurs de suivi ;

3. L'Unité de gestion du projet HISWACA-SOP2, invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (curriculum-vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.) ;

4. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

5. Les consultants peuvent obtenir les

termes de références de la mission par courriel à l'adresse : recrutementthiswaca@gmail.com 1 ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à

l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le vendredi 09 octobre 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « recrutement d'un consultant individuel pour le cadre national d'assurance qualité ».

7. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204, Tél: (+242) 06 157

01 01, E-mail: recrutementthiswaca@gmail.com 1 ugp@hiswaca-congo.org



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°095 /HISWACA /2026

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGE DE L'ÉVALUATION FINALE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS 2022-2026)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un consultant international chargé de l'évaluation finale de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS 2022-2026) ».

2. L'objectif général de la mission est de réaliser une évaluation finale complète, objective et indépendante de la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026. Il s'agira d'apprécier la performance globale du Système Statistique National au regard des engagements de la stratégie, d'analyser les facteurs d'efficacité et d'efficience, et de formuler des orientations stratégiques et opérationnelles claires pour l'élaboration de la future génération de la SNDS.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Évaluer le niveau d'atteinte des objectifs stratégiques, des objectifs opérationnels et des résultats attendus initialement

définis dans le plan d'action de la SNDS ;

- Apprécier l'efficacité et l'efficience du dispositif global de mise en œuvre, en analysant la gouvernance du projet, le respect des délais et la pertinence des arbitrages opérationnels ;

- Analyser de façon rigoureuse l'allocation et l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières, en mettant en relief le taux de mobilisation des ressources internes et externes ;

- Examiner la qualité, la disponibilité, la régularité et l'accessibilité des données statistiques produites par l'INS et les ministères sectoriels durant la période contractuelle ;

Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre - Série de Projets n°2

Siège: Bureau 1204, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila

Brazzaville- Téléphone : (+242) 06 157 01 01. E-mail : ugp@hiswaca-congo.org

- Évaluer la performance institutionnelle du mécanisme de coordination du SSN, y compris les relations fonctionnelles entre l'INS, le secrétariat permanent et les sectoriels ;

- Mesurer la contribution technique de la SNDS au suivi-évaluation des indicateurs prioritaires du PND 2022-2026 et des agendas internationaux (ODD, Agenda

2063) ;

- Identifier les facteurs critiques de succès, les goulots d'étranglement et les contraintes majeures (institutionnelles, juridiques, financières et techniques) ayant impacté l'exécution de la stratégie ;

• Etc ...

3. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Curriculum vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)

4. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

5. Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : ugp@hiswaca-congo.org.

org 1 recrutementthiswaca@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le mardi 09 Octobre 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « Recrutement d'un consultant international chargé de l'évaluation finale de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS 2022-2026) ».

7. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204 ;

Tél: (+242) 06 157 01 01,

E-mail: ugp@hiswaca-congo.org recrutementthiswaca@gmail.com



TOURNOI DE L'UNIFFAC

Les Diables rouges U-20 se rassurent face à Renaissance

Les Diables rouges des moins de 20 ans ont livré une prestation aboutie, le 19 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat en laminant la Renaissance de la République démocratique du Congo sur le score sans appel de 5-0 en amical. Les joueurs de Fabrizio Eraldo Cesana ont prouvé qu'ils avaient faim.

Les buts des juniors congolais portent la griffe de Jean-cy Fila. Snic Ngantsui, Jordy Mbou, auteur d'un doublé et de Gloire Nzebelé. C'est la 4e victoire en autant de matches de préparation après celle contre les U 17, l'AS Otohô et l'AS JUK.

Les Diables rouges des moins de 20 ans préparent depuis le 31 août le Tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale qui aura lieu du 10 au 24 octobre qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations juniors 2027.

En attendant le tirage au sort prévu pour ce mardi, Fabrizio Eraldo Cesana travaille depuis la fin du match remporté contre AS JUK avec un



groupe de trente joueurs.

Gardiens

Emmanuel Milandou (AS Cheminots), Ephrem Dinga (Génération future), Franck Ngakeni (FC Emboli), Aaron

Mongo (V Club) et Privel Nzouani (JST)

Défenseurs

Heritier Kintela (AS Otohô), Adelo n Makoi (ASTA), Archange Tarantsa (Kondzo),

Les Diables rouges U-20 se rassurentAdiac

Exaucé Balossa (Ajax de Moungali), Emmanuel Binzonzi (JST), Yashmin Elenga Obambo (Interclub), Hardy Mabika (Interclub), David Okabande (Union Vindoulou),

Beaurel Okiri (JST) et Nsikou Fila (Cara)

Milieux de terrain

Abiga Wumba Niati Tsimba (As Otohô), Obed Masonguissa (AS Otohô), Jordi Mbou (ASJM), Sylva Mouanda (KFA), Exaucé Boboumba (ACO), Brunel Bintsouka (AS Otohô), Emmanuel Bouesso (JST) et Gedéon Nongo (Stalova Walo/ Pologne)

Attaquants

Ayel Wumba Niati Nzouzi (AS Otohô), Rolly Bouanguï (JST), Tresor Mbou (JST), Gloire Nzebele (AFC), Jean-cy Fila (Diablos Rojos/ Guinée Equatoriale), Grave Mavoungou (As Otohô) et Snic Ngatsui (JST)

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Suède, 22e journée, 1re division

Vasteras dispose de Malmö (2-0). Sans Bonaventure Lendambi, suspendu pour cumul de cartons jaunes.

Suisse, 9e journée, 1re division
Lausanne prend le bouillon à domicile par Lugano (0-4). Avec Morgan Poaty titulaire dans le couloir gauche.

Défaite sur le terrain des Young Boys de Berne pour le Servette (2-3). Depuis son côté gauche, Bradley Mazikou a lancé Mutandwa pour le 2-0 des visiteurs à la 30e.

Suisse, 8e journée, 3e division
Biel-Bienne cartonne à Breitenrain (0-4). Avec les frères Samba alignés dans le couloir droit : Trésor au poste d'ailier, Guélor au poste de latéral. Ce dernier a d'ailleurs ouvert le score à la 30e.

Turquie, 6e journée, 1re division
Deuxième but consécutif pour Gaius Makouta, qui offre la victoire à Alanyaspor sur le terrain de Corum (2-1). Très en jambes, le milieu congolais a d'abord servi Huang Ui-Jo sur un plateau, mais le Coréen rate le cadre (25e).

A la 67e, le milieu international congolais, déjà impliqué dans la construction de l'action, ouvre le score de la tête.

Chandrel Massanga, en sentinelle, et Eyupspor sont humiliés sur le terrain du Fenerbahçe (0-8).

Turquie, 8e journée, 2e division

Antalyaspor soumet Vanspor (3-0). Avec Francis Nzaba titulaire et averti à la 29e.

Ukraine, 7e journée, 1re division
Kudrivka chute à domicile face au Kolos Kovalivka (2-3). Sans Faites-Prévu Makosso, resté sur le banc.

Pierre Mounguengue n'est pas non plus entré en jeu lors du succès du Dynamo Kiev à Zorya (2-0).

Ukraine, 8e journée, 2e division
Malgré l'égalesation de Beni Maoukana, à la 87e, la réserve de Polyssia s'incline chez le Fenix Marioupol (1-2). L'attaquant congolais était titulaire, alors que Borel Tomandzoto n'était pas dans le groupe.

Kosovo, 7e journée, 1re division
Drita l'emporte à Dukagjini (1-2). Avec Raddy Ovouka titulaire. Quatrième avec 11 points, le champion en titre compte sept points de retard sur le premier et un match en retard à jouer.

Lettonie, 31e journée, 1re division
Daugavpils rapporte un point de Liepaja (0-0). Taty Ceti Tchibinda est resté sur le banc.

Norvège, 22e journée, 1re division
Rosenborg s'impose 3-1 à Kristiansund. Sous les yeux de Mark Mampassi, resté sur le banc.

Pologne, 9e journée, 1re division
Le Gornik Zabrze prend le point du nul chez le Rotor Lublin (0-0). Sur le banc au coup d'envoi, Yvan Ikia Dimi est entre à la 83e.

Averti à la 90e+2.

Pologne, 9e journée, 3e division
Gédéon Nongo est entré à la 73e lors du succès du Stola Wola face à Rzeszów (2-0).

Portugal, 7e journée, 1re division
Le Maritimo Funchal fait match nul à Gil Vicente (1-1). Mons Bassouamina a fait son apparition à la 78e.

Remplaçant, Beni Loussakou Souza est entré à la 65e lors du revers de l'Estrela face à Viseu (0-2). Le score était déjà acquis.

Russie, 12e journée, 2e journée
Le Rotor Volgograd s'impose 2-0 à Tektilshitik. Aligné en défense centrale, Emmerson Illoy Ayyet a été averti à la 71e.

Sans Erving Botoka, blessé, Leningradets coule sur le terrain du Pari NN (0-6).

Serbie, 9e journée, 2e division
Le TSC Topola Backa rapporte un point de son déplacement à Proleter (1-1). Sans Prestige Mboungou.

Bulgarie, 10e journée, 1re division
Le Lokomotiv Sofia l'emporte à Varna (1-0). Avec Ryan Bidounga titulaire et averti à la 90e+2.

Espagne, 7e journée, 1re division
Jorge Dominguez Lituba est resté sur le banc lors de la victoire de l'Atletico de Madrid face au Real (2-1).

Espagne, 4e journée, 3e division, groupe 2
Yann Kembo a livré une grosse



Gaius Makoua, en grande forme, a inscrit son deuxième but de la saison (DR)

prestation défensive lors du match nul de Huesca face à la réserve de l'Atletico Madrid (0-0).

Espagne, 3e journée, 4e division, groupe 2
Réduit à dix après l'expulsion de Corentin Louakima à la 46e, Tudelano prend les trois points face à Manresa (2-1).

Géorgie, 20e journée, 1re division
Dila Gori chute à Iberia (1-2). Sans Romaric Etou, resté sur le banc.

Grèce, 5e journée, 1re division
Kifisia s'impose à Atromitos 2-1. Sans Jordi Mboula, remplaçant.

Hongrie, 8e journée, 1re division

Défaite 1-2 pour Zalaegerszeg à Ujpest. Sur le banc au coup d'envoi, Queyrell Tchicamboud n'est pas entré en jeu.

Italie, 5e journée, 1re division
Warren Bondo n'était pas dans le groupe du Milan AC, vainqueur de Lecce.

Italie, 5e journée, 2e division
La Sampdoria bat Catanzaro 2-1. Titulaire en sentinelle, Antoine Makoumbou a été remplacé à la 56e, à 0-1 pour les visiteurs.

Italie, 6e journée, 3e division, groupe B
La réserve de l'Atalanta Bergamo est battue à domicile face à Ravenna (0-2). Titulaire, Digne Pounga a été averti à la 78e.

Camille Delourme

ÉLIMINATOIRES CAN 2027

Claude Le Roy dévoile les ambitions pour les Diabes rouges

Les Diabes rouges seront reçus ce jeudi à Gaborone par la Namibie dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations qui se jouera au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

À la veille du départ de l'équipe nationale pour le Botswana, Claude Le Roy a défini les ambitions du Congo pour ce match. « On doit tout faire pour aller chercher le résultat à Gaborone contre la Namibie. On sait que ça va être compliqué mais on a beaucoup travaillé sur cette équipe », a-t-il déclaré lors de la conférence de presse, rappelant que certains joueurs sont encore dans l'incertitude et la mission consiste donc à les convaincre. « Il y avait la possibilité d'avoir une équipe encore consistante mais il faudra qu'on fasse avec le groupe d'environ 25 joueurs qu'on va avoir qui sont des guerriers qui ont connu des épisodes terribles avec l'équipe nationale parce qu'il n'y a pas eu quasiment de résultats depuis plus de dix ans »,



a-t-il rappelé.

Selon lui ce groupe dont il a la charge ne correspond pas complètement à celui qu'il avait rêvé d'avoir mais

il garde toutefois espoir qu'avec tous les éléments convaincus de jouer pour le Congo, les Diabes rouges auront un bon coup à jouer.

Claude Le Roy répondant à la presse DR
« La seule chose qui m'intéresse c'est de gagner à Gaborone au Botswana. Ce serait un exploit de prendre les trois points.

Mais un bon résultat commence par un match nul. Par contre, on va tout faire pour gagner ce match », a-t-il insisté. Et d'ajouter : « J'ai le sentiment que sur les 18 points à distribuer si on commence par un nul ce ne serait pas le résultat dont on rêve mais ce sera le début d'un résultat correct ».

Claude Le Roy qui sait à quoi s'en tenir a assuré que c'est à lui et son staff de mettre la meilleure équipe possible contre la Namibie. « Il y a des points à prendre parce qu'on veut être parmi les deux qualifiés. Il faut prendre un maximum de points parce que les quatre meilleurs troisièmes des douze groupes seront aussi qualifiés », a-t-il commenté. Dans cette mission de qualification toutes les options sont bonnes à prendre.

James Golden Eloué

9^e ÉDITION

de la Rentrée Littéraire du Congo

RELICO/2026

Élever le livre, inspirer la Nation

PROGRAMME

Jeudi 24 septembre 2026

- 9h30 Introduction du modérateur (Alain Ndzoka)
- 9h35 Animation (Fortuné Batéza)
- 9h45 Mot du Président de la RELICO
- 10h10 Mot d'ouverture du Ministre ou de son représentant

Leçon inaugurale : Rosin Loemba

Première table ronde (10h30-12h30)

Modération : M. Fidèle Biakoro

- 1 Plaidoyer pour une inclusion stratégique des industries culturelles et créatives (ICC) dans les niches de l'économie congolaise / Parfait Mbon
- 2 Les enseignements de l'éléphant / Etienne Pérez Epagna
- 3 Le temps des remords / Sylvain Elenga
- 4 Ulrich Bakoumissa

Deuxième table ronde (13h00-15h00)

Modération : M. Willy Gom

- 1 Balthazar Obambé
- 2 L'ombre de lui-même (Lewa-Let Mandah) PNR
- 3 Vingt ans, tout ce que j'aurais dû savoir / Pierre Kéane Namouna (LMI)
- 4 Diayenika, le jeune orphelin / Marcel Mpama Ecrivain PNR (LMI)
- 5 Pourquoi souffrez-vous / James Bangala Ecrivain de PNR

Vendredi, 25 septembre 2026

Première table ronde (9h30-11h30)

Modération : Ninelle Balenda

- 1 Je vais tuer mon oncle (Abraham Ibéla)
- 2 Ferréol Gassakys
- 3 Gaston Color Ikienga
- 4 Le droit douanier de la CEMAC à l'épreuve du droit commun congolais (Lévy Charlie Nganfouomo)

Deuxième table ronde (12h00-14h30)

Modération : Mongo Etsion

- 1 L'IA et la littérature
- 2 Colloque H.D/Pr Yala/Ngamoutsika/Rosin
- 3 Lewa-Let Mandah
- 4 Palabre électorale au Kinango (H.D)

Lire Échanger Construire l'avenir

Samedi 26 septembre 2026

Première table ronde (9h30-11h00)

Modération : Télémine Kiongo

Livre du Président de la République : Mme Louméto / Grégoire LEFOUOBA / Mabilia Mapa.....

Table ronde (11h00-12h30)

Modération : Ninelle Balenda

- Lecture d'un extrait par Stan Matingou
- Rencontre avec Arnel Saint Silvére Dongou
- Lecture d'un extrait par Stan Matingou

Cérémonie de clôture

- ✓ Remise de prix et diplômes
- ✓ Mot de remerciement du Président de la RELICO
- ✓ Mot de fin du ministre ou de son représentant
- ✓ (Photo souvenir)

Lire · Échanger · Construire l'avenir

HYDROCARBURES

Une première station-service de distribution de gaz naturel liquéfié

Accompagné de quelques autorités locales, le ministre des Hydrocarbures, Stev Simplicie Onanga, a inauguré le 19 septembre à Pointe-Noire la première station-service de distribution de gaz naturel liquéfié du Congo appartenant à la Société sino-congolaise d'investissement(SCI).

En plus du gaz naturel liquéfié, la station multi-énergies est aussi destinée à la distribution du gasoil et de l'essence. Elle est située au centre-ville sur l'avenue Ma- Loango dans les encablures du port autonome de Pointe-Noire. L'édifice est construit par les équipes de Weiye Petroleum Service Engineering sur une superficie de 6 560 mètres carrés, réunissant ainsi des capacités et des équipements de toute dernière génération. Elle est dotée d'un stockage sécurisé et important de 120 mètres cubes du gaz naturel liquéfié carburant, soit environ 46 tonnes, 120 mètres cubes de gasoil, soit environ 96 tonnes ; et 40 mètres cubes d'essence, soit environ 28 tonnes. Cette station garantit également une distribution performante et rapide, permettant de ravitailler 14 véhicules simultanément, avec un temps de chargement de gaz naturel liquéfié inférieur à 4 minutes. Le prix de vente de ce gaz est de 452 francs CFA par kilogramme. Comparé au gasoil équivalent, il permet de réduire les dépenses d'environ 30%. La station propose une gestion intelligente et des services modernes, comprenant un système de gestion multilingue, des paiements diversifiés, un espace de vente et un accompagnement technique dédié aux transporteurs.



Dégageant l'importance de cette station-service, le ministre des Hydrocarbures a rappelé qu'au-delà de la mise en service de cette nouvelle infrastructure, cet évènement traduit une dynamique que le gouvernement

entend encourager, celle d'un secteur aval plus diversifié, plus performant et capable de répondre durablement aux besoins des populations et de l'économie congolaise. «Le déploiement du réseau de distribution

Coupure du ruban symbolique par le ministre des HydrocarbureAdiac de la Société sino-congolaise d'investissement, cinq mois seulement après l'obtention de son agrément de distribution et de commercialisation des produits pétroliers, s'inscrit dans la vision du président de

la République et du gouvernement dans ce secteur. Cette vision recommande de garantir durablement la disponibilité et l'accessibilité des produits pétroliers sur l'ensemble du territoire national tout en favorisant la modernisation et l'extension des capacités de distribution. Le Congo est un pays producteur de gaz, notre ambition est d'en diversifier les usages et d'en accroître la valeur créée sur notre territoire », a rappelé le ministre. Pour Xia Liangping, PDG de la société mère Southernpec, la présence du gaz naturel liquéfié représente particulièrement une évolution importante. Le développement du gaz naturel liquéfié dans le secteur des transports ouvre de nouvelles perspectives pour la diversification du mix énergétique. « Le gaz naturel liquéfié contribue à accompagner la transition vers des solutions énergétiques présentant une alternative adaptée aux besoins du transport routier et des activités industrielles. A travers cette infrastructure, nous souhaitons participer progressivement à la construction d'un modèle énergétique plus diversifié, plus moderne et davantage adapté aux réalités économiques du Congo », a-t-il fait savoir.

Séverin Ibara

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hammam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hammam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hammam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
- L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5



Agrément : COSUMAF - SDB - 05/2021



Et si votre prochain
bien était ...
une part d'entreprise ?

Investissez dans
les actions cotées
en bourse à partir de

50 000 FCFA



Zone CEMAC

NOTRE SIÈGE

YAOUNDÉ - CAMEROUN
+237 222 207 611 / +237 699 93 33 00
info.exca@elite-capitalgroup.com
www.elite-capitalgroup.com/exca

NOS POINTS DE CONTACT

DOUALA - CAMEROUN +237 699 98 88 66	BRAZZAVILLE - CONGO +242 06 716 1069	LIBREVILLE - GABON +241 (0)11 73 12 13
--	---	---

Au coeur de vos investissements et de vos financements !